



Priorité entre acte de vente et règlement copropriété

Par Alice M

Bonsoir à tous,

Lorsqu'il y a une contradiction entre le règlement de copropriété et l'acte de vente, quel document prime sur l'autre ? Les tantièmes inscrits dans mon acte de vente sont supérieurs à ceux du règlement de copropriété ! Si c'est le RC qui prime, puis-je faire refaire l'acte de vente avec les bonnes valeurs ?

Par avance en vous remerciant,

Bonne soirée